

COMITÉ OPÉRATIONNEL - CUEILLETTE DE LA PREUVE

COMPTE RENDU – TROISIÈME RENCONTRE - 16 FÉVRIER 2012

Sont présents :

M^{mes} France Charbonneau
Lucie Latulippe
MM. François Boisclair, secrétaire du comité
Claude Chartrand
Renaud Lachance, président du comité
Sylvain Lussier
Roderick A. Macdonald
Robert Pigeon

M. Lachance passe en revue le compte rendu de la rencontre précédente. La plupart des points traités sont présentés selon la structure des tâches à exécuter. Les autres points sont traités à la fin :

1. **Analyse du rapport Duchesneau et rencontre avec ce dernier** (M. Lamothe)

Les Commissaires souhaitent un débriefing de M. Lamothe relativement à sa rencontre avec M. Duchesneau.

2. **Formation du personnel**

- a) La gestion contractuelle; (C. Chartrand)
- b) la collusion - Bureau de la concurrence du Canada; (D. Gallant)
- c) le financement des partis politiques provinciaux et municipaux (DGE); (R. Beauchemin/F. Boisclair)
 - M. Chartrand confirme que M. Lafrance, un ancien secrétaire associé aux marchés publics du SCT, donnera une présentation au personnel de la Commission (22 février). Il couvrira la période allant jusqu'en 2008, année de son départ à la retraite. M. Dumont du SCT nous informera du cadre et des pratiques depuis 2008. Une personne du MTQ présenterait les pratiques contractuelles de ce ministère vers la fin de février. Un représentant du MAMROT ferait de même en mars.
 - Denis Pilon du Bureau de la concurrence fera une présentation; le moment sera déterminé prochainement.
 - La démarche pour avoir une formation du DGE sera enclenchée prochainement.
 - M. Chartrand prévoit également une présentation de la part d'Infrastructure Québec à un moment à être déterminé.

3. **Recrutement de ressources en juricomptabilité** (R. Lachance, L. Latulippe)
 - Un appel d'offre public sera lancé; cela prendra probablement 2 mois. Les taux horaires sont élevés pour ce type de ressources. On circonscrira minutieusement les besoins. Voir M. Luc Landry de la SQ.

4. **Dresser un inventaire des cas passés allégués ou avérés de collusion, d'infiltration, de financement illégal de partis politiques par le secteur de la construction en vue d'en choisir quelques-uns à enquêter immédiatement (exemples : AXOR, Boisbriand, Veolia, compteurs d'eau, etc.)** (R. Bourdon/C. Chartrand)
 - M. Chartrand veillera à ce qu'un avocat fasse l'inventaire sous l'angle juridique. La revue de presse sera faite par M. Bourdon après le lancement du site Internet. Sylvie Chamberland, assistante administrative de R. Lachance, regroupera tous les cas identifiés par eux.

5. **Dresser l'inventaire des organisations qui jouent un rôle d'encadrement, de service ou de contrôle relativement à la gestion des contrats publics en vue de les rencontrer**
 - M. Lussier indique qu'à partir de la liste préparée par F. Boisclair, il a communiqué avec un certain nombre d'organisations. Il y a eu des échanges téléphoniques avec quelques-unes. D'autres ont répondu par écrit. Il est demandé de s'assurer que les lettres envoyées et celles reçues soient versées dans le registre principal tenu par R. Beauchemin.

6. **Choix des entités à vérifier** (Demande de R. Pigeon)
 - a) Ministères et organismes;
 - b) municipalités et organismes paramunicipaux;
 - c) entreprises du gouvernement;
 - d) établissements subventionnés des réseaux de la santé et de l'éducation.
 - François Boisclair complétera l'analyse sommaire des données sur les donneurs d'ouvrage importants en collaboration avec Dario Noël au cours des prochaines semaines afin de guider le choix des entités à retenir. Quelques analystes devraient joindre les rangs de la Commission bientôt, car F. Boisclair et D. Noël ne peuvent couvrir toutes les entités visées par le mandat de la Commission. Ce dossier demeure une des priorités.

7. Analyse des données relatives à la gestion contractuelle des entités sélectionnées à l'aide, notamment, d'indices de situations à risque de collusion, de corruption ou d'infiltration

- L'analyse des données du MTQ est en cours. Les données du SEAO ont été reçues, leur analyse débutera dès que possible. On attend des informations du MAMROT pour préciser les données que nous voulons obtenir sur les subventions versées et les projets municipaux financés par des subventions de ce ministère. Selon ce que contient le SEAO, les données d'autres organisations seront requises.

8. Établir la liste des documents obtenus des entités visitées

- Les documents électroniques sont placés dans la bibliothèque virtuelle de la Commission par l'intermédiaire d'Annie Lemieux. Voir René Beauchemin qui tient le registre de la Commission. Une liste des documents reçus, évolutive et accessible à tous, pourrait être tenue par S. Chamberland.

9. Identification des entreprises de la construction et des ramifications entre elles (cas pour les enquêtes / analyse globale dans le REQ)

- La démarche est initiée pour obtenir les données du Registre des entreprises du Québec.

10. Financement des partis politiques

- a) Bâtir un programme d'analyse des données de l'APIGQ et du DGE;
 - b) examen des possibilités d'utilisation des informations relatives au crédit d'impôt pour les contributions aux partis politiques;
 - c) recruter un ancien du DGE.
- Le Syndicat des ingénieurs du gouvernement ne veut pas remettre gratuitement à la Commission sa base de données sur le financement des partis. Il veut lui vendre pour 100 000 \$. M. Chartrand a conclu sa dernière communication en lui mentionnant que nous procéderons par subpoena. Le président du Syndicat a aussitôt téléphoné à un journaliste pour se plaindre de l'attitude de la Commission.
 - La démarche auprès du DGE sera effectuée prochainement.

11. Questionnement de Robert Pigeon pour les procureurs quant aux dimensions légales de présenter à la Commission un acte de collusion réelle organisé avec la collaboration d'un informateur et de partenaires

- La Commission ne peut pas mener directement une enquête de cette nature. Un corps policier régulier doit le faire volontairement. La Commission peut utiliser les preuves produites à cette occasion selon l'entente conclue avec le corps policier impliqué.

12. Concevoir un lexique des termes utilisés (M^{me} Cartier) À venir

13. Bâtir une liste des références consultées (M^{me} Cartier) À venir

14. Dresser la liste des sujets de recherche potentiels (R. Lachance et R. Macdonald)

- Rencontre prévue avec M^{me} Cartier les 16 et 21 février p.m.

15. Contacter le Bureau de la concurrence pour discuter des dossiers de collusion déjà détectés par eux. En 2009, 12 offres d'immunité et 3 offres de clémence ont été conclues par ce bureau (Cirano 2010 RP-I3, p. 32)

- Le contact est établi par Denis Gallant avec M. Denis Pilon. Nos besoins de formation (avant la mi-mai) et d'information lui seront précisés prochainement.

16. Rencontre avec Geneviève Cartier

- Faite les 16 et 21 février p.m.

17. Rencontre avec M. Morselli et M^{me} Tenti

- Faite le 15 février p.m. Une discussion a lieu sur la nature du mandat qui pourrait être confié à M. Morselli.

Autres points

- a) Une nouvelle avocate-rechercheuse joindra l'équipe, M^{me} Emma Ramos-Pâques.
- b) M. Chartrand produira un avis sur l'effet d'un subpoena d'un organisme provincial comme la Commission relativement à une autorité fédérale comme la GRC. M^{me} Charbonneau attend l'appel d'un responsable de la GRC afin de savoir comment cette dernière entend collaborer avec la Commission en matière de renseignement.

FB/2012.02.22